



1

Jours

Le droit de la consommation - Initiation

dans JURIDIQUE - DROIT DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION / Réf : JUR-DRSO-19

Objectifs de la formation

- Appréhender facilement et rapidement l'essentiel du droit de la consommation
- Appliquer les règles du droit de la consommation sur son secteur d'activité
- Gérer les outils à disposition des consommateurs et des professionnels
- Identifier les interlocuteurs en droit de la consommation
- Sécuriser ses pratiques

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner la relation consommateur et professionnel

- La lutte contre les clauses abusives
- La résiliation infra-annuelle des contrats d'assurance

2. Intégrer les prêts bancaires et le surendettement

3. Définir les relations commerciales interentreprises

- Les délais de paiement entre entreprises
- L'encadrement des relations commerciales entre distributeurs et fournisseurs

4. Examiner la sécurisation des nouveaux modes de consommation

- Les moyens de contrôle dans le domaine du e-commerce
- La protection des consommateurs dans le cadre de la vente à distance



Après midi

5. Identifier les interlocuteurs et les sanctions en droit de la consommation

- Quels sont les pouvoirs des agents publics ?
- Quelles sont les sanctions encourues ?

6. Examiner la durabilité des produits et la consommation responsable

- L'information sur les garanties applicables
- L'affichage et la mise à disposition des pièces détachées

7. Examiner la protection des consommateurs vulnérables

- La lutte contre l'abus de faiblesse
- L'encadrement du démarchage téléphonique

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Juristes, avocats, directeur commercial ou toute personne amenée à traiter des problématiques liées au droit de la consommation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

